

Via l'accueil en établissement du proche

L'accueil de jour

L'accueil de jour est destiné aux personnes vivant à domicile et propose des accueils à la journée une à plusieurs par semaine. Les accueils de jour peuvent être accolés à des établissements d'accueil permanent ou sont autonomes. Des équipes pluridisciplinaires (aides-soignants, infirmiers, psychologue, ergothérapeute, etc.) proposent aux personnes accueillies des soins et de l'accompagnement mais également des sorties et des activités, alliant temps collectifs et activités individuelles.

[Chercher un établissement](#) [1]

L'hébergement temporaire

L'hébergement temporaire offre la possibilité aux personnes en difficulté de vie d'être accueillies de plusieurs jours à plusieurs semaines, le week-end ou encore la nuit (ce que ne permet pas l'accueil de jour).

[Chercher un établissement](#) [1]

L'accueil familial

Cette solution de répit permet l'accueil de personnes en difficulté de vie au sein de familles agréées auprès du Conseil Départemental.

[En savoir plus : l'association Famidac](#) [2]

Via l'accompagnement à domicile du proche

Par l'intervention de professionnels du domicile

Un ou plusieurs intervenants professionnels, par exemple salarié-s par un service d'aide à domicile, peut-vent intervenir auprès de la personne en difficulté de vie à son domicile une à plusieurs fois par jour pour l'aider dans les actes essentiels de la vie quotidienne.

Le baluchonnage

Initiative venue du Canada, [le baluchonnage](#) [3] est un service qui permet au proche aidant de passer le relais à un ou plusieurs « baluchonneurs » sur un temps plus ou moins long, 24h/24, à domicile. Cette solution reste néanmoins peu développée en France.

La garde à domicile

Un professionnel se rend au domicile de la personne accompagnée à fréquence régulière ou continue afin d'apporter une surveillance.

La garde itinérante de nuit

Les services de garde de nuit interviennent au domicile des personnes situation de besoin d'aide de 19h à 6h du matin. Il est question soit d'apporter des soins ou de s'assurer que la nuit se déroule

normalement.

Les nouvelles technologies

Des solutions faisant partie des Techniques de l'Information et de la Communication (TIC), telles que la vidéo vigilance peuvent permettre à l'aidant de s'absenter dans une plus grande tranquillité d'esprit (pour lui-même et pour le proche qu'il accompagne).

Le portage de repas

Les repas sont livrés au domicile de la personne en difficulté de vie. Ils sont généralement à réchauffer et peuvent être adaptés aux régimes particuliers (ex. : sans sel).

Via des vacances ou des séjours répit

Partir en vacances, se détendre et se retrouver avec son proche, c'est possible !

Des séjours adaptés

- Des associations telles que [INT'ACT](#) [4], [Vacances Ouvertes](#) [5] ou encore [SIEL BLEU](#) [6] (liste non exhaustive) mettent en place des séjours de vacances, en partenariat avec l'[ANCV](#) [7] (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances)
- Les villages [Vacances Répit Familles](#) [8] : un concept innovant qui associe un village de vacances et une structure médico-sociale
- [L'UFCV](#) [9] (Union Française des centres de vacances et de loisirs) qui propose des séjours de vacances adaptés aux personnes en situation de handicap
- Les délégations départementales de l'[UNAFAM](#) [10] organisent, pour certaines d'entre elles, des séjours de vacances
- [France Alzheimer](#) [11] propose des séjours Vacances Répit Alzheimer

Des séjours "à adapter"

Il est également possible de partir en vacances avec son proche par ses propres moyens, sans s'inscrire dans le cadre d'un séjour adapté

Pour préparer votre séjour, vous pouvez :

- Prendre contact avec le syndicat d'initiatives ou l'office du tourisme du lieu où vous souhaitez partir afin de connaître les possibilités d'hébergements, de transports et de loisirs adaptés à la situation de la personne accompagnée
- Vous rapprocher des services de transports adaptés auprès de la [SNCF](#) [12] ou des [Compagnons du voyage](#) [13] par exemple.

En savoir plus

Avec les dossiers thématiques :

- [Répit](#) [14]
- [Conciliation](#) [15]

Source URL: <https://www.aidants.fr/fiche-pratique-solutions-de-repit>

Liens

- [1] <http://www.accueil-temporaire.com/qui-sommes-nous>
- [2] <http://www.famidac.fr/>
- [3] <http://www.france-repit.fr/tag/baluchonnage/>
- [4] <http://www.int-act.fr/>
- [5] <http://www.vacances-ouvertes.asso.fr/>
- [6] <http://www.sielbleu.org/>
- [7] <http://www.ancv.com/seniors-en-vacances>
- [8] http://www.vrf.fr/VRF/web/node1_6781/accueil
- [9] <http://www.ufcv.fr/>
- [10] <http://www.unafam.org/L-Unafam-en-France.html>
- [11] <http://www.francealzheimer.org/actions-destin%C3%A9es-au-couple-aidantaid%C3%A9s/s%C3%A9jours-vacances-r%C3%A9pit-alzheimer%C2%AE>
- [12] <http://www.voyages-sncf.com/guide/accessibilite>
- [13] <http://www.compagnons.com/>
- [14] <https://www.aidants.fr/node/436>
- [15] <https://www.aidants.fr/node/438>